

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Madame Nicole THOMAS, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

N° CP/2018/309 - 31030 - Insertion professionnelle
Propositions d'attribution de subventions et d'approbation des termes de projet de convention à conclure avec les structures en charge de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 745 206 €, répartie comme suit :

. 587 206 €, représentant le solde de 30 % du montant total des subventions annuelles 2018, pour 20 entreprises d'insertion, dont la ventilation figure dans les tableaux joints en annexes à la présente délibération ;

- 158 000 € de bonus pour 12 structures ayant effectué des recrutements supplémentaires, à hauteur de 50 % de BRSA, dans leur effectif salarié. Le versement sera conditionné à la réception du bilan des recrutements effectués et du respect des critères d'attribution figurant dans le projet de convention joint à la présente délibération ;

- approuve les termes du projet de convention à conclure avec les structures en charges de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA ;

- autorise son président à signer les conventions correspondantes, sur la base de la convention-type annexée à la présente délibération.

Non participation au vote : Madame Danielle DILIGENT

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1120590-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 05/10/18